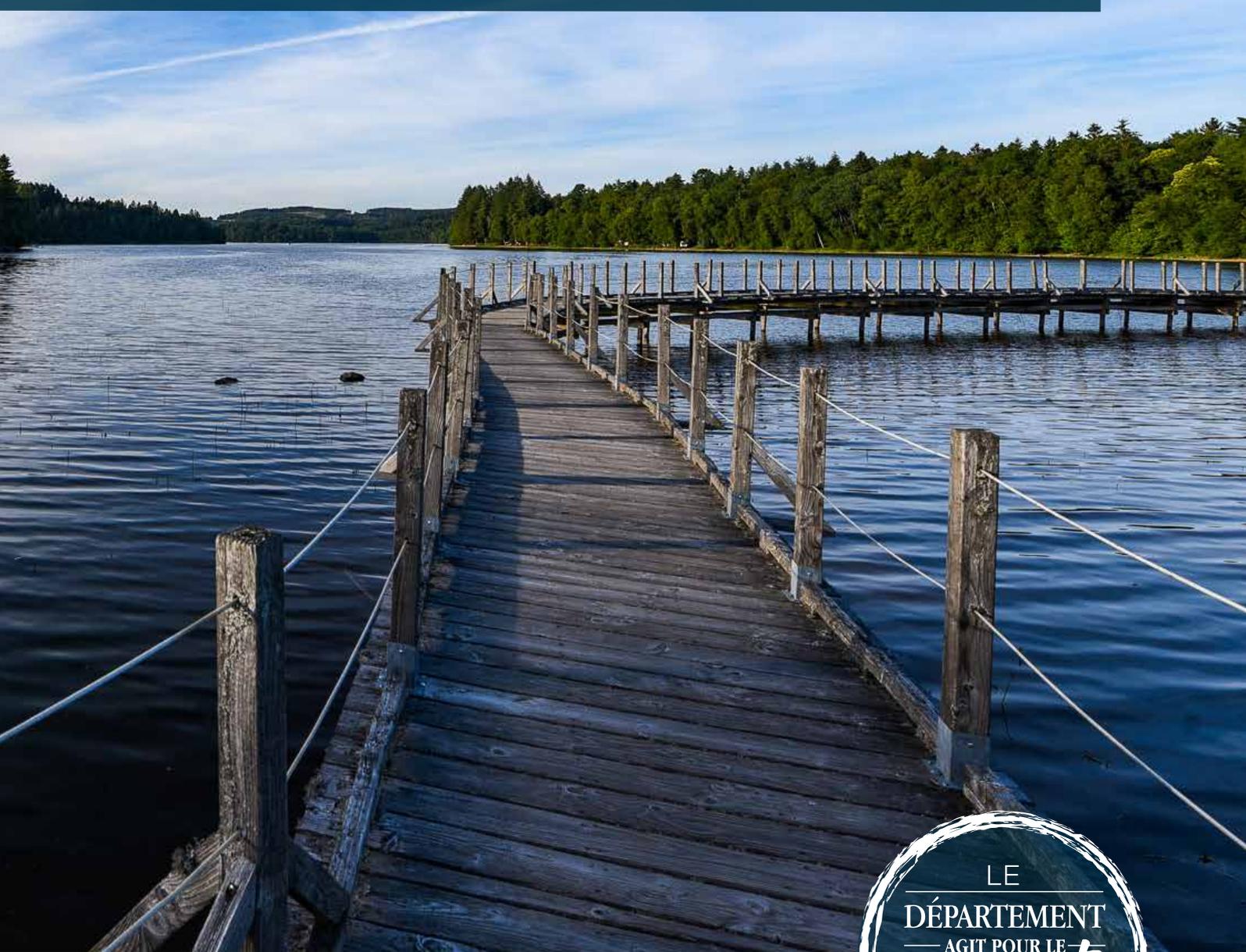


Préparer

la Nièvre

d'après-demain...

STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE





Le mot du Président du Conseil départemental

Pour paraphraser un ancien président de la République, je dirais que « la Maison brûle » et que nous ne pouvons plus nous payer le luxe de « regarder ailleurs » ! A l'échelle globale comme en proximité, les effets visibles du changement climatique sont nombreux et, évidemment, la Nièvre n'échappe pas à ce constat.

C'étaient les épisodes de sécheresse des deux derniers étés, avec des cours d'eau à sec, et c'est, à chaque fois, la vulnérabilité des plus fragiles, les enfants, les personnes âgées et handicapées, aux fortes températures qui est déclarée... mais je pourrais aussi citer l'explosion des espèces exotiques envahissantes, qui déstabilisent l'écosystème, ou la multiplication des incendies de champs et de fermes dans tout le département, mais encore l'installation pérenne du moustique-tigre depuis 2018 en plusieurs points du territoire...

Autant nous sommes conscients des enjeux et avons commencé depuis longtemps à nous inscrire dans une lutte pour l'atténuation des causes de ce changement climatique, réduction des gaz à effet de serre en tête, autant nous savons, désormais, que d'ici 2050, la Nièvre gagnera 2 à 3°C de moyenne annuelle, avec tous les impacts inexorables que cela impliquera !

Il n'est donc pas trop tôt pour que nous nous préoccupions, tous, de rendre ces conséquences plus supportables, c'est-à-dire qu'au-delà de l'atténuation des causes à renforcer, nous nous mettions en situation de préparer l'adaptation nécessaire pour en limiter les impacts.

Depuis le partenariat engagé avec le CEREMA, que je remercie de son accompagnement, l'été dernier, nous avons engagé une démarche de diagnostic de nos vulnérabilités, avec l'ensemble des partenaires, élus, techniciens, citoyens, qui ont voulu s'associer à ce travail. Il en résulte cette stratégie d'adaptation, que nous voulons concrète, pour faire, demain, une Nièvre résiliente avec ces questions de changement climatique. Découlera durant cette année 2020 un plan d'actions qui sera ouvert à toutes les bonnes volontés !

Nous ne pouvons plus attendre ! Il y a urgence ! Notre collectivité se veut désormais exemplaire en matière climatique, tant dans ses politiques mises en œuvre que dans ses modes de fonctionnement. Nous devons montrer le chemin, à chaque Nivernaise et à chaque Nivernais, d'une sensibilisation et d'une action coordonnées, pour rendre, d'ici 30 ans, l'invivable plus gérable !

Alain LASSUS,

Président du Conseil départemental de la Nièvre.



Le mot de la Vice-Présidente du Conseil départemental

Depuis le séminaire du 28 novembre dernier au Marault, en présence d'élus, de techniciens, de citoyens membres d'associations, nous avons bien travaillé !

Avec le CEREMA, que je remercie encore de son accompagnement, nous avons fait un diagnostic des vulnérabilités infra-départementales et nous savons mieux, aujourd'hui, quels impacts le changement climatique aura sur les différents secteurs de notre département.

Nous vous présentons désormais notre stratégie d'adaptation au changement climatique, bâtie en partenariat, dont vous lirez les axes stratégiques, les objectifs et nos premiers engagements dans ces pages, avant que nous ne vous propositions, courant 2020, un véritable plan d'actions, concret et opérationnel sur le terrain.

Notre méthode est claire et fixe nos ambitions : la prise de conscience par tous de l'urgence à agir, individuellement et collectivement, dans la proximité, pour prendre en compte, dès aujourd'hui, les conséquences de l'inévitable ! Nous savons que la Nièvre gagnera 2 à 3°C de température annuelle d'ici 2050 et les effets de ce changement ont déjà commencé... je n'y reviens pas !

Si seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ! Si le Département se veut exemplaire, désormais, dans ses politiques publiques et son fonctionnement, ou encore dans son accompagnement des collectivités du territoire, il souhaite aussi que chaque Nivernaise et chaque Nivernais s'associe à l'effort que nous voulons impulser.

C'est le sens du Conseil départemental des citoyens en transition, auquel les Nivernais, dans chaque canton, ont été invités à se porter candidats, et qui va être mis en place à la fin de ce mois, avec les acteurs du premier cercle que j'avais rencontrés depuis deux ans autour de la question de la transition écologique.

A notre stratégie d'adaptation au changement climatique, à notre volonté de bâtir la Nièvre d'après-demain, s'ajoute la création du Conseil Départemental des Citoyens en Transition, un groupe de Nivernais(es) engagé(e)s et conscient(e)s des enjeux du changement climatique. Ils apporteront leur regard et leurs contributions sur nos politiques de Transition écologique.

Nous voulons aller plus loin encore et cette stratégie départementale d'adaptation, aujourd'hui, doit nous fixer le cadre d'une action collective efficace et efficiente afin de répondre sérieusement et puissamment aux enjeux.

La participation de tous est la bienvenue et vous pouvez compter sur les élus du Département pour porter loin les propositions et les solutions qui seront bientôt dévoilées.

Blandine DELAPORTE,

Vice-Présidente en charge du développement durable, de l'environnement et du dialogue citoyen.



Pourquoi

une stratégie départementale d'adaptation au changement climatique ?

L'évolution du climat de la Terre est une constante de l'histoire de notre planète, qui a connu une alternance d'ères géologiques au gré des variations de son système climatique. Pour autant, selon certains auteurs, nous serions entrés depuis la Révolution industrielle dans une nouvelle ère : celle de l'Anthropocène, l'Homme se transformant lui-même en force géologique, notamment en raison de l'émission croissante de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, alimentant le phénomène naturel d'effet de serre et contribuant ainsi à une modification rapide des principales variables climatiques.

1

Les conséquences de l'action humaine sur le climat sont aujourd'hui bien documentées, notamment par les travaux du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), poussant à une mobilisation croissante des pouvoirs publics, collectivités territoriales en tête, pour mettre en œuvre des actions réduisant le volume d'émissions de GES afin de limiter l'effet de serre et la hausse des températures. On parle de politiques dites d'atténuation du changement climatique.

Le Département de la Nièvre a intégré depuis plusieurs années la question climatique au cœur de son action, et met en œuvre ses politiques publiques avec l'ambition de contribuer à la réduction du volume de GES émis sur le territoire. A cet effet, une stratégie énergétique de la Nièvre a été co-élaborée en 2015 avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), poursuivant les cinq objectifs suivants : une augmentation du rythme de rénovations thermiques performantes dans les parc privé et le parc social ; une atteinte d'exemplarité énergétique sur le patrimoine public ; un accompagnement de la transition énergétique des entreprises nivernaises ; le développement des énergies renouvelables (ENR) ; l'intégration des questions énergétiques dans l'aménagement du territoire. Ces politiques volontaristes continuent de produire leurs effets, et le Département, avec ses partenaires, réaffirme de manière constante son ambition d'aller toujours plus loin dans sa transition énergétique et dans sa sobriété carbone. Pour autant, quels que soient les efforts consentis, la Nièvre seule ne pourra résoudre la question des émissions de GES au niveau mondial, qui continuent toujours d'augmenter et ce malgré les engagements internationaux pris en la matière.

Néanmoins, nous avons aujourd'hui la certitude que le climat se dérègle, et que cette tendance va s'accroître au cours des prochaines années (cf. 1.1. L'évolution du climat). La Nièvre ne sera pas épargnée. La hausse des températures et la modification du régime des précipitations auront des conséquences importantes tant sur les milieux naturels que sur les activités humaines. **L'adaptation, c'est ainsi préparer notre territoire et notre population aux conséquences du changement climatique.**

Il est souvent dit que les actions en faveur de l'atténuation visent à « éviter l'ingérable » (une hausse massive des températures qui provoquerait des changements rapides et importants rendant l'adaptation impossible), alors que celles d'adaptation ambitionnent de « gérer l'inévitable » (les conséquences prévisibles d'un dérèglement climatique certain à horizon 2050, et d'ores et déjà à l'œuvre).

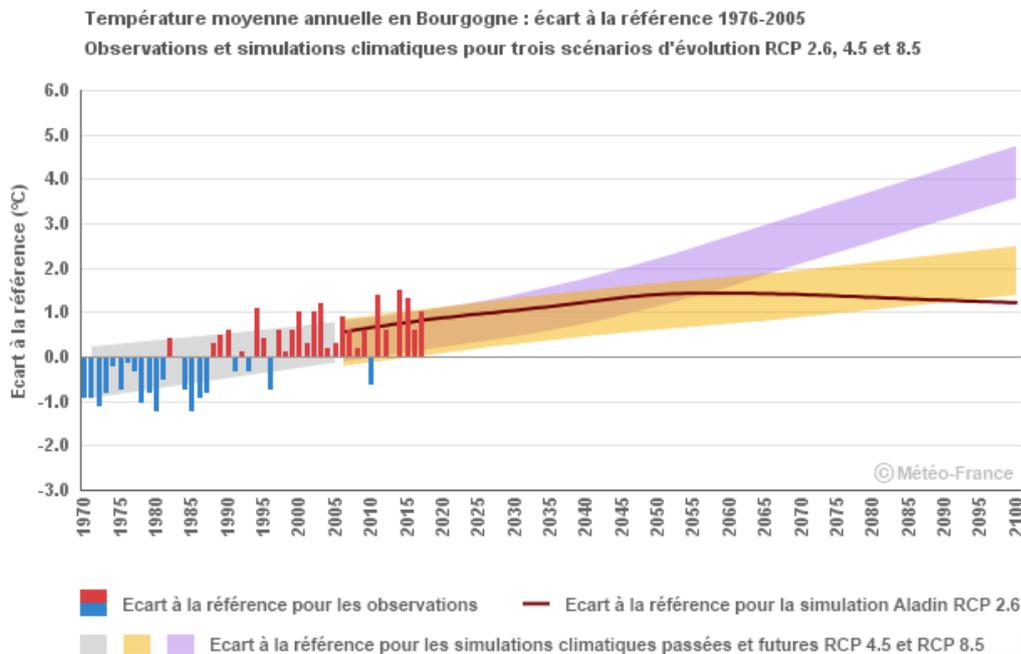
Sur ces deux points, le Département, en tant que garant des solidarités humaines et territoriales, se mobilise. D'abord à travers la mise à disposition de connaissances précises documentant le changement climatique en Nièvre. Ensuite, en agissant pour le climat, pour son territoire et pour ses habitants.

Le climat se dérègle

Le climat de notre planète évolue à un rythme inédit, et la responsabilité de l'Homme dans cette évolution n'est plus à prouver. Le réchauffement est présent depuis ces quarante dernières années mais il s'accroît sur la dernière décennie. Nous ne sommes pas sur un réchauffement linéaire mais plutôt exponentiel.

Prévoir les évolutions climatiques

Des modèles climatiques, notamment développés dans le cadre du GIEC, permettent de prévoir avec une relative précision les conditions climatiques des prochaines années voire décennies. A titre d'exemple, le graphique ci-dessous présente les évolutions climatiques passées et futures en région Bourgogne.



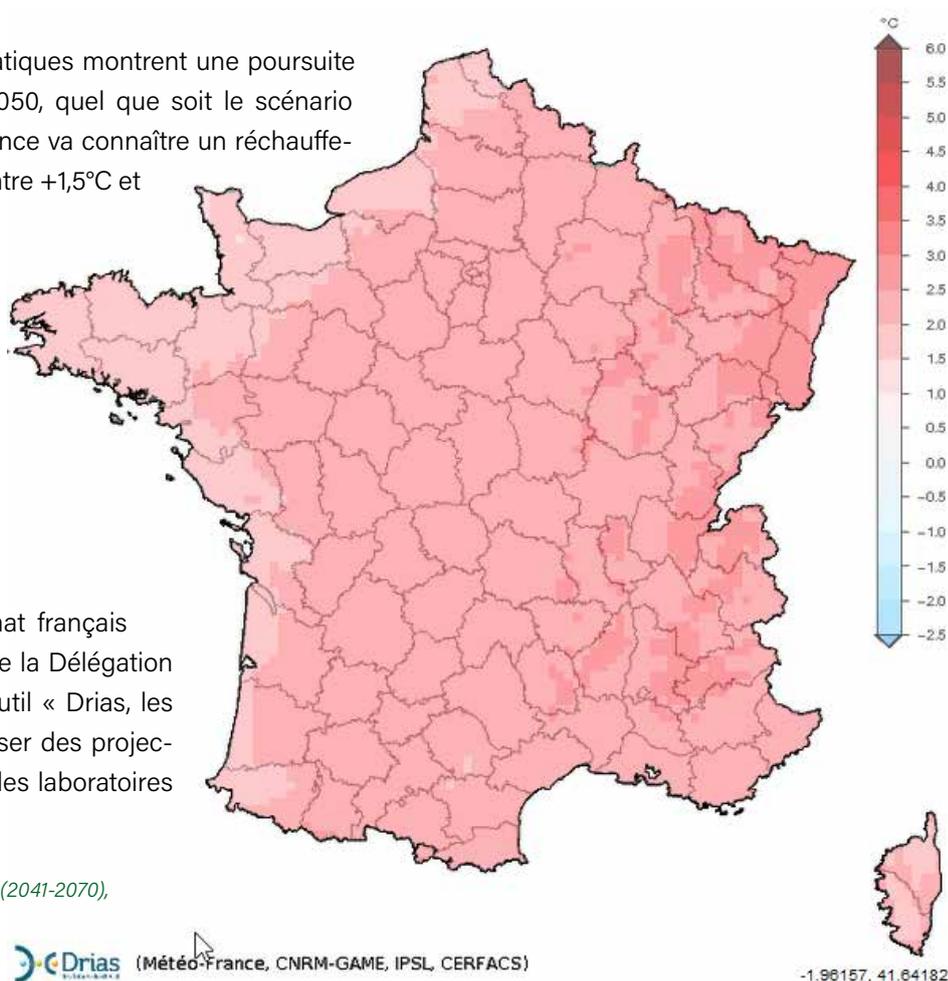
- Les barres bleues et rouges représentent les écarts des observations par rapport à la référence calculée par les modèles (ligne grise à 0), fondant les prévisions sur une analyse rétrospective des évolutions climatiques passées.
- Les courbes violettes, jaunes et la ligne rouge représentent trois scénarios de projections (il en existe d'autres). Ces trois scénarios, les plus usités, traduisent différents profils d'évolution des émissions de gaz à effet de serre qui conditionnent ensuite les évolutions climatiques.
 - Le scénario RCP2.6 (ligne rouge) qui intègre une politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO₂ est le seul qui stabilise le réchauffement.
 - Le scénario RCP 4.5 (courbe jaune) intègre une politique climatique visant à stabiliser les émissions de GES. Malgré ces efforts ; il génère une hausse des températures significative.
 - Le RCP8.5 (courbe violette) est celui vers lequel la terre se dirige actuellement. Il est d'autant plus probable que les derniers résultats de recherche semblent montrer que les modèles sous-estiment les évolutions climatiques. Le réchauffement pourrait ainsi atteindre 4°C à l'horizon 2070-2100.
- **Il importe de noter que ces trois scénarios convergent à horizon 2050.** En effet, en raison du phénomène d' « inertie climatique », les politiques d'atténuation mises en œuvre aujourd'hui et visant à réduire les GES émis, n'auront d'effets qu'après cette date.
 - Les politiques d'adaptation au changement climatique auront par conséquent, et de manière certaine, à gérer, d'ici 2050, une hausse des températures comprises entre +1 et 2°C.
 - Les efforts d'adaptation à produire après cette date seront inversement proportionnels aux efforts réalisés sur le volet « atténuation ».
 - Ces deux échéances méritent en outre notre attention dans le cadre de la présente stratégie :
 - À l'horizon 2050, les aménagements réalisés aujourd'hui seront encore en fonctionnement et doivent donc être adaptés au climat de demain, d'où l'importance de ce travail de prospective.
 - L'étude de l'horizon 2080-2100 permet de faire ressortir les efforts qu'il faudra potentiellement produire en fonction du scénario sur lequel nous nous trouverons.

Les futurs du climat en France

En France métropolitaine, les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario d'évolution des émissions de GES. Ainsi, la France va connaître un réchauffement des températures moyennes annuelles entre +1,5°C et +2°C d'ici 2050.

S'agissant du régime de précipitations, les projections climatiques montrent peu d'évolution dans les moyennes annuelles en France d'ici la fin du XXI^e siècle, ce quel que soit le scénario retenu. Cette évolution masque cependant des contrastes régionaux et/ou saisonniers, comme nous le verrons infra s'agissant de la Nièvre.

Une présentation détaillée des futurs du climat français est disponible dans un rapport d'information de la Délégation sénatoriale à la prospective paru en 2019. L'outil « Drias, les futurs du climat » permet également de disposer des projections climatiques régionalisées réalisées dans les laboratoires français de modélisation du climat.



Les futurs du climat dans la Nièvre

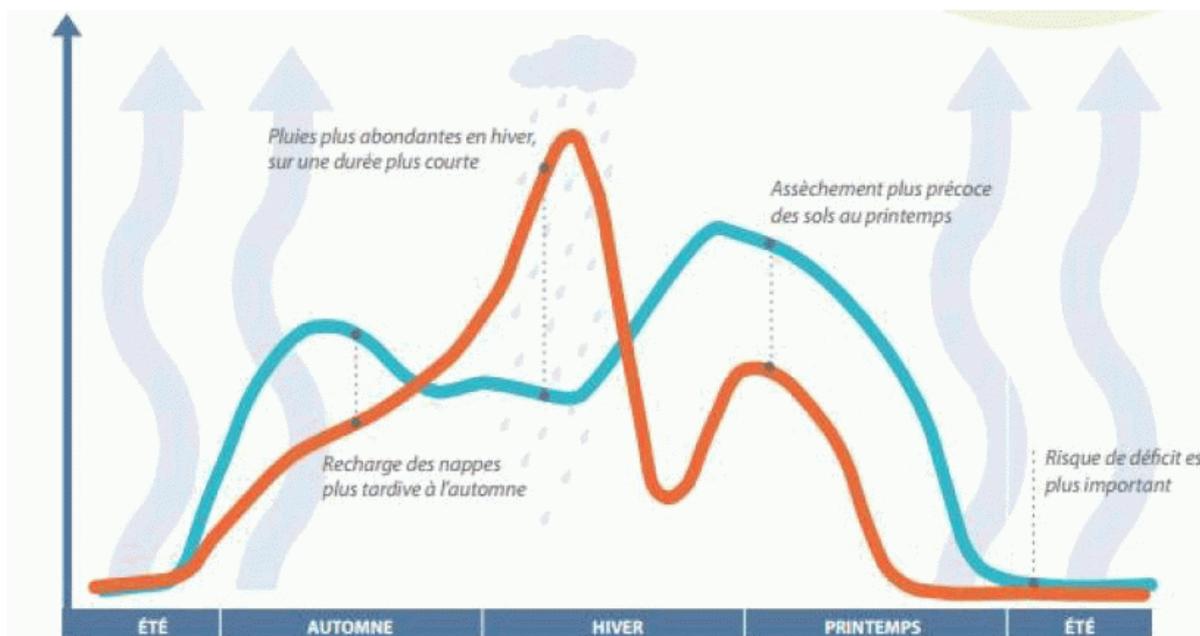
Le climat actuel de la Nièvre est un climat continental à tendance océanique. Les températures moyennes annuelles sont situées entre 10°C et 12°C en zone de plaines et basses collines et entre 8°C et 10 °C à l'est en zone de montagne. Il y a donc en moyenne une différence de 2° entre un climat de bord de Loire et un climat montagnard du Morvan. Cette différence est à garder à l'esprit pour comprendre et se représenter les projections de températures présentées ici.

Les projections climatiques disponibles montrent que la Nièvre se situe dans la moyenne nationale en matière d'évolution des températures, avec une situation très homogène sur le département, à l'exception du Morvan où la hausse des températures devrait être un peu plus élevée (cf. infra).

■ A l'horizon 2050, selon le scénario RCP 4.5 intégrant une politique climatique visant à stabiliser les émissions de GES, la température moyenne annuelle devrait augmenter de l'ordre de +1 à +1,5 °C sur l'ensemble du département. Les températures moyennes annuelles seront donc comprises entre 9,5° et 13,5°. A titre de comparaison, la température moyenne à Pau à la fin du XXe siècle était de 12.3 °C. (source : Climate-Data.org).

■ Toujours à l'horizon 2050 mais selon le scénario RCP 8.5 qui est la trajectoire que l'on poursuit actuellement, les températures pourraient augmenter de l'ordre de +2° à +2,5°C sur la plus grande partie du département et pourrait même atteindre jusqu'à +2,5° à +3°C à l'extrême est du département. Il pourrait y avoir entre 30 et 37 journées chaudes en plus sur l'année par rapport à ce que l'on connaît aujourd'hui, ce qui représente une augmentation de plus d'un mois où les maximales dépasseront les 25°.

S'agissant du régime des précipitations, les modèles à l'échelle de la Bourgogne ne font pas apparaître d'évolution majeure s'agissant de la moyenne annuelle. Des variations saisonnières sont néanmoins à noter, avec une augmentation des pluies et des débits en hiver et une diminution en automne et au printemps, ayant pour conséquence un risque de déficit estival plus important. Ces projections régionales peuvent être soumises à des variations locales. Enfin, s'agissant des pluies intenses pour la Nièvre, les modélisations n'indiquent pas d'évolution importante et significative par rapport à la situation actuelle.



Graphique 3: Évolution des pluies efficaces

Source: CRC cité par Alterre Bourgogne (2009).

La démarche départementale : Préparer la Nièvre d'après-demain



Ces différentes évolutions ne sont pas mineures, et peuvent radicalement modifier les conditions de vie d'un territoire insuffisamment préparé à ces changements. Pour autant, si la France s'est dotée d'un plan national d'adaptation au changement climatique aujourd'hui dans sa deuxième version (PNACC 2), celui-ci n'a pas pour autant conduit à une prise en compte suffisante de cette question au point que le rapport d'information de la Délégation sénatoriale à la prospective précitée a déclaré « l'urgence » d'adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050.

La prise en compte des questions d'adaptation par les collectivités publiques est aujourd'hui à ses balbutiements, et peu de collectivités ont lancé des démarches sur ce sujet. C'est pourquoi le Département a fait le choix de proposer un partenariat au Cereira (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public d'Etat, afin de construire une méthodologie d'accompagnement pouvant, demain, être réutilisée par d'autres collectivités publiques souhaitant mener des politiques d'adaptation au changement climatique.

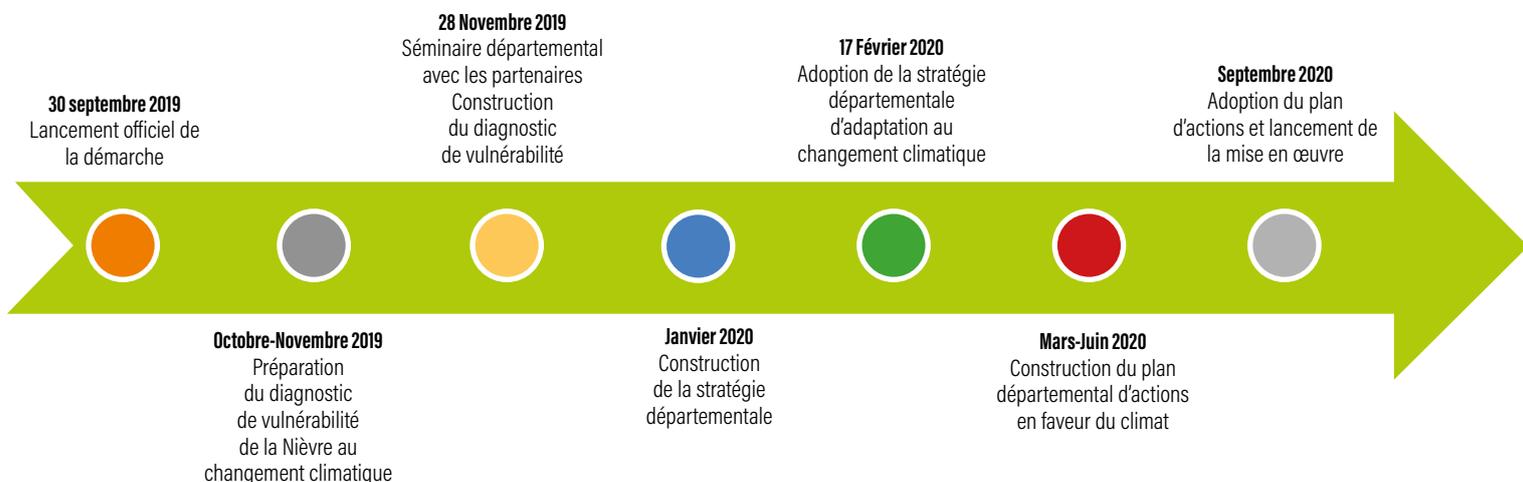
Sur la base d'une analyse des vulnérabilités du territoire, trois objectifs ont ainsi été définis à la démarche :

- 1) Adapter les modes de fonctionnement internes du Département au regard du changement climatique.
- 2) Adapter les politiques départementales sectorielles à ce nouveau contexte.
- 3) Intégrer les conséquences des changements climatiques dans l'appui du Département aux collectivités publiques.

Pour ce faire, une méthodologie en trois temps a été définie et est en cours de mise en œuvre :

- 1) L'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique, qui a fait l'objet d'une co-construction avec les partenaires du Département au cours du second semestre 2019 et dont les principales conclusions sont présentées infra (cf. 2. Synthèse du diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique).
- 2) Sur la base de ce diagnostic, la définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique propre au Département, dont l'ambition est présentée infra (cf. 3. Préparer la Nièvre « d'après-demain »).
- 3) L'élaboration d'un plan d'actions ayant pour ambition de décliner de manière opérationnelle la stratégie départementale, au cours de l'année 2020.

Le calendrier de réalisation est le suivant (à janvier 2020).



Retour sur le Séminaire départemental de construction du diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre



Le Département a réuni ses principaux partenaires le 28 novembre 2019 sur le site de l'Agropôle du Marault afin de travailler à la production d'un diagnostic de la vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique. Près d'une centaine de personnes – élus, techniciens, membres de la société civile – ont pu construire, avec l'aide du Cerema, la grille d'impact présentée infra, et échanger sur les premières pistes d'actions à mettre en œuvre. Dans le cadre de son partenariat avec le Département, l'association Alterre Bourgogne-Franche-Comté est également intervenue afin de présenter aux participants des exemples de solutions d'adaptation fondées sur la nature.

Une action phare du Contrat de Transition Écologique de la Nièvre Ligérienne

Le Contrat de Transition Écologique de la Nièvre Ligérienne a été signé le 3 février 2020. Celui-ci a pour objet d'accompagner et soutenir la transition écologique de la partie ligérienne du département. Parmi les principales actions retenues figure la production, par le Conseil départemental et le Cerema, d'un diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique, devant servir à une appropriation ultérieure par les collectivités signataires, notamment au sein des plans d'actions de leurs PCAET.

Synthèse du diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ DE LA NIÈVRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SONT LES SUIVANTES :



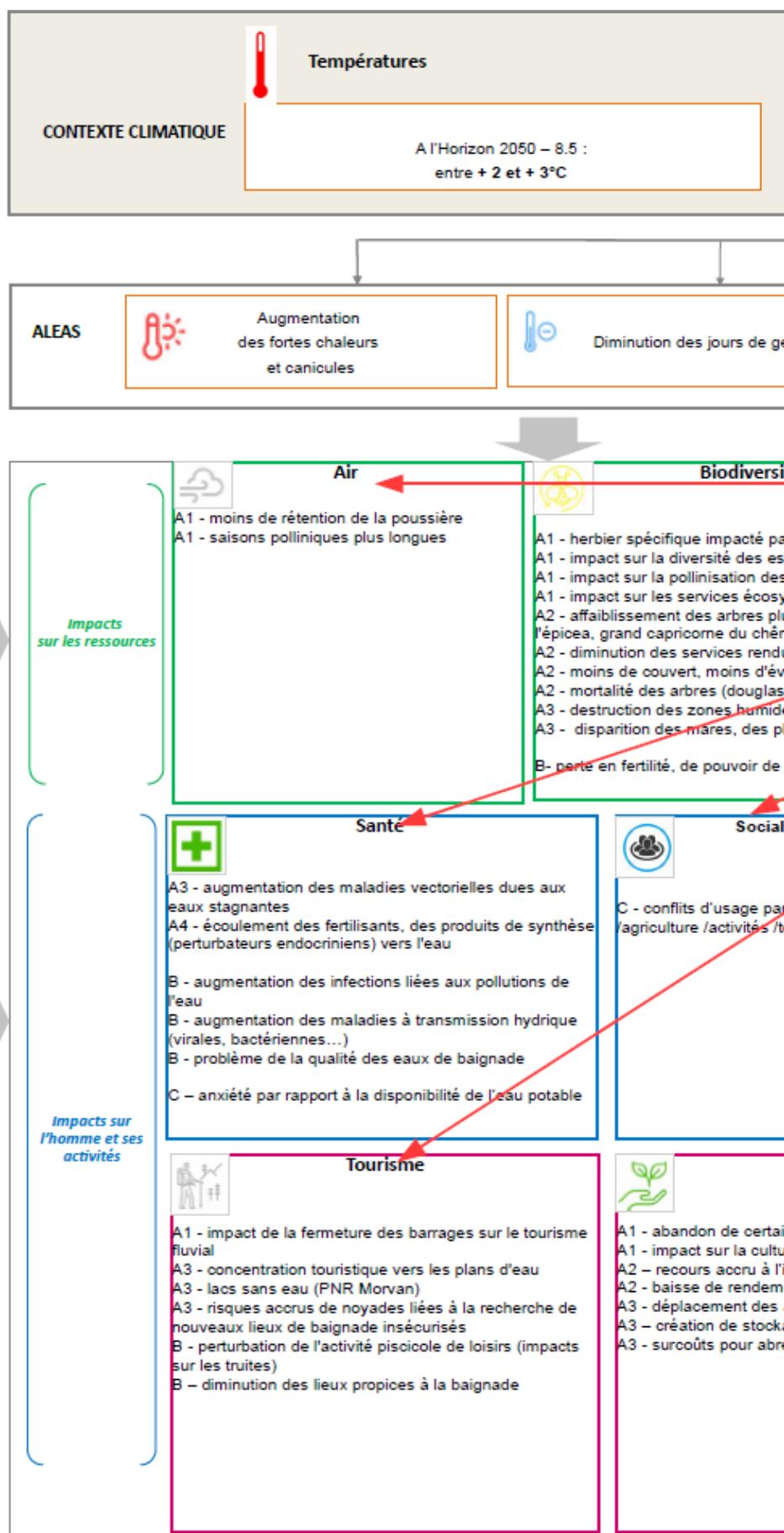
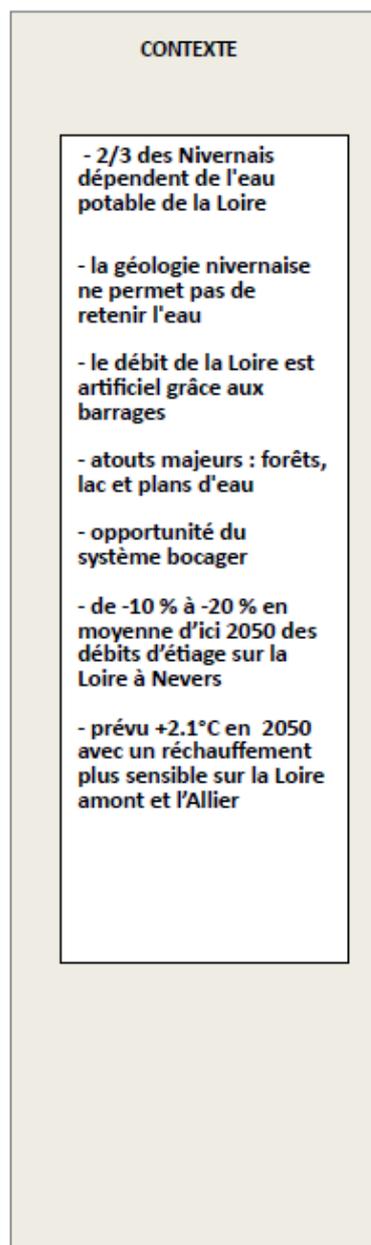
- 1) Le dérèglement climatique aura en Nièvre, comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, des répercussions fortes, avec une relative homogénéité des problématiques. En effet, aucun territoire ne se différencie suffisamment par la spécificité des enjeux qu'il aura à traiter.
- 2) Cette vulnérabilité de la Nièvre résulte principalement du contexte économique et social déjà délicat, que le changement climatique pourrait potentiellement aggraver faute d'actions d'adaptation.
- 3) Pour autant, la Nièvre dispose d'atouts pour réussir sa transition, notamment sa géographie (ressources naturelles abondantes et de qualité), même si dans le même temps, sa situation en amont des bassins versants de la Loire et de la Seine lui incombe une responsabilité particulière vis-à-vis de l'aval.

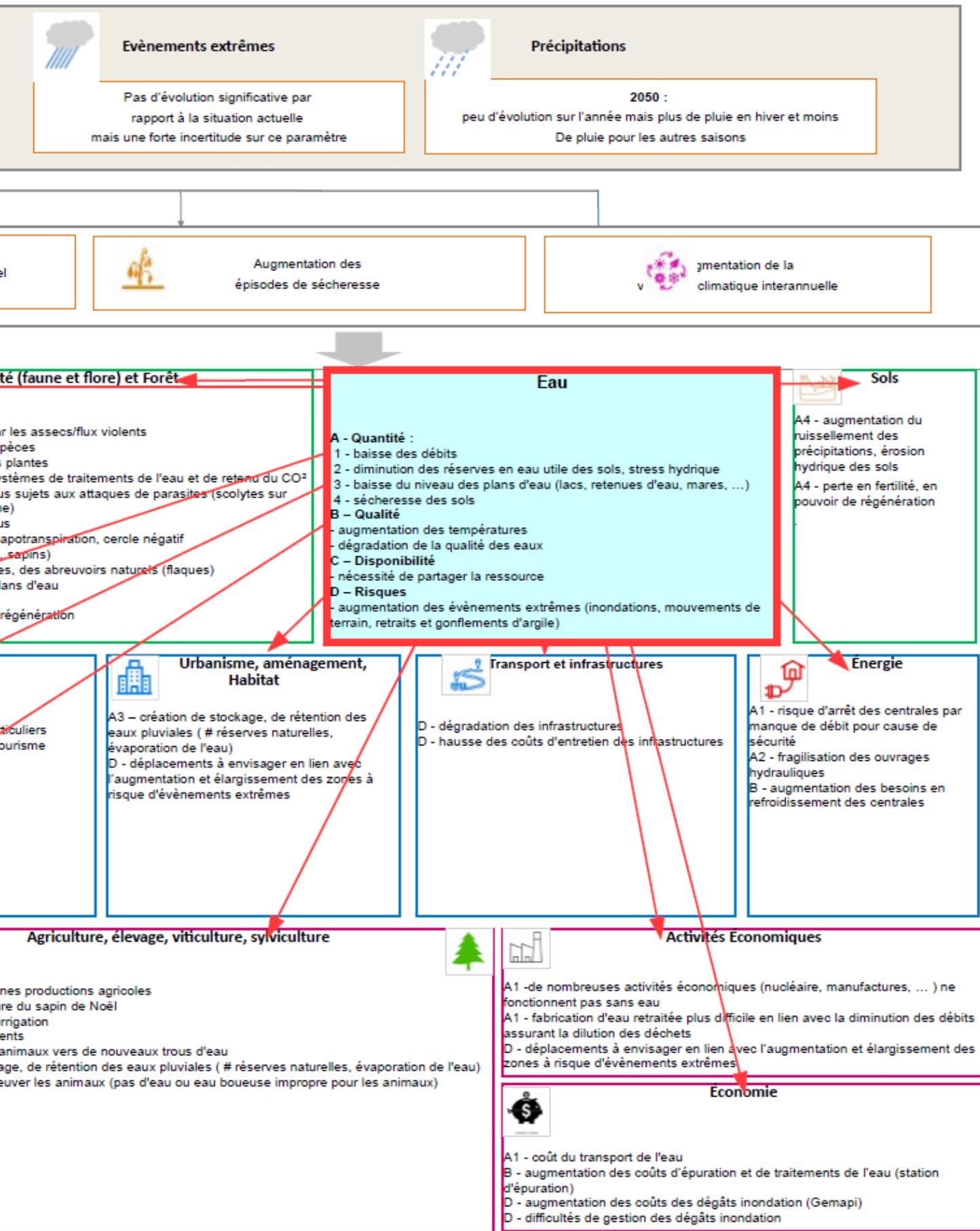
La chaîne d'impacts du changement climatique dans la Nièvre est présentée ci-après, en deux versions : la première traite spécifiquement de la question de la ressource en eau, et de ses impacts sur les autres milieux naturels et sur les activités humaines ; la seconde des effets induits par le changement climatique directement sur ces mêmes milieux et activités.

Pour plus d'informations, une version complète du diagnostic est consultable sur le site internet du Département de la Nièvre.

Impact du changement climatique sur l'eau & Incidences sur les autres thématiques

Résultats des ateliers





Impact du changement climatique dans la Nièvre

Résultats des ateliers

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE



Démographie

- Population vieillissante : + de 75 ans = 14% de la population
- Population précaire : 15,5 % de la population en dessous du seuil de pauvreté
- Concentration de la population sur l'axe ligérien



Économie

- Répartition des emplois :
- 37 % = le commerce, le transport et les services divers
 - 36% = l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale
 - 14 % = l'industrie
 - 7% = la construction
 - 6 % = l'agriculture

ALEAS CLIMATIQUES



Augmentation des fortes chaleurs et canicules



Diminution des précipitations

Impacts sur les ressources



Air

- dégradation de la qualité de l'air intérieur (isolation, confinement)
- impact des incendies plus fréquents sur la qualité de l'air
- pic de pollution à l'ozone
- pollution accrue (inversion thermique dans le cas de chauffage au bois ou carboné, taux d'humidité, pesticides, écouvage, ...)
- qualité de l'air nivernais : atout pour le tourisme
- pollution accrue au radon
- plus de poussières

- perte des zones humides
- perturbation de la trajectoire des espèces
- fort impacts sur les milieux aquatiques
- affaiblissement de la biodiversité
- baisse des pratiques agricoles
- évolution des paysages
- déséquilibre de la chaîne alimentaire
- impact sur la gestion des forêts
- disparition des espèces végétales
- disparition de certains arbres
- perte générale de la biodiversité
- accentuation des déséquilibres
- impacts sur le bocage
- nouvelles variétés, espèces
- diminution de la diversité
- évolution des peuplements
- départs de feu plus nombreux
- décroissance de la production
- impact des ravageurs
- perturbation des cycles
- affaiblissement, déperdition

Impacts sur l'homme

Santé



- progression des allergies (ambrosie)
- saisons polliniques accrues
- besoins supplémentaires en médecins spécialisés
- surmortalité accrue et encore amplifiée car désert médical
- plus de virus (moins de période de gel)
- risques épidémiques accrus
- accroissement des maladies vectorielles
- risques sanitaires accrus (tique, moustique tigre, termites, champignons, ...)
- impacts sanitaires liés aux déséquilibres écologiques
- évolution des normes de sécurité au travail dans le cas de fortes chaleurs (Btp, agri)
- surcoût possible des nouvelles productions alimentaires
- impact sur la diversité alimentaire
- stress, anxiété liée à la conscience du risque pour l'humanité, à la chaleur
- accroissement des risques psychiatriques, neurologiques
- déstabilisation psychologique des agriculteurs, des ruraux



- adaptation des lieux
- recrudescence de cafard, puces, gallinules
- isolement des personnes âgées (de la chaleur)
- impact sur les ouvriers, travailleurs sociaux
- évolution des pratiques
- demande de protection
- risque de tension (d'intérêt)
- précarités et disparités
- arrivée de nouvelles espèces
- risque alimentaire
- vulnérabilité accrue
- possible réduction

Impact sur les activités



Activités économiques

- développement des emplois de service pour l'accompagnement des personnes fragiles
- impacts sur l'économie générale (industries, particuliers, collectivités, ...)
- formation à de nouveaux métiers (habitat, artisanat, recyclage et production d'énergie, ...)
- perte, mutation, évolution des emplois
- économie circulaire
- formation/adaptation des pratiques professionnelles
- nouvelles activités liées aux énergies renouvelables
- impacts économiques (baisse de productivité) des épisodes extrêmes
- relocalisation des activités (zones inondables)



Tourisme

- risque de conflit d'usages de terres
- fermeture des voies navigables
- besoin de temps pour adapter la communication et trouver de nouvelles « produits » attractifs
- demande accrue d'infrastructures
- impacts paysager
- villes et sites touristiques cherchant leur fraîcheur (églises)
- recherche d'un tourisme alternatif



Biodiversité (faune et flore) / forêt



- espèces à pattes blanches remplacées par l'espèce Louisiane (invasive)
- oiseaux (lien avec maladies vectorielles) et apparition d'autres espèces (merles, geais)
- biodiversité
- équilibres par les lâchers d'espèces
- espèces (possibles opportunités), développement de nouvelles espèces (invasives ou pas)
- diversité dans les prairies
- changements forestiers (mutation des aires de répartition)
- nombreux
- pollinisation
- sur le chêne (scolytes), le buis (pyrales)
- les migratoires
- brisement des épiceas, des chênes

Sols



- érosion (ruissellements)
- impact sur la structuration
- appauvrissement (perte de carbone, de biodiv, fertilité)
- impact sur les fonctionnalités générales (vie microbienne, absorption, stockage, restitution, ...)
- engins à revoir pour les préserver

Social

- lieux d'accueil aux personnes fragiles
- les parasites dans les logements sociaux (mites, ...)
- personnes (problème de mobilité, enfermement à cause ...)
- organisations (ex. plus de déplacements des ... pour une surveillance accrue)
- politiques publiques
- pédagogie (économie, usages adaptés) accrue
- sociale sur le partage des ressources (conflits ...)
- inégalités croissantes
- les populations
- accru pour les personnes précaires (chaîne du froid)
- des personnes isolées
- de la précarité énergétique

Urbanisme, aménagement, habitat



- impact lié à l'évolution de la capacité d'accueil du territoire
- nouvelles formes d'habitat
- désurbanisation de certaines zones (élargissement des zones inondables)
- gestion des îlots de chaleur urbain
- fragilisation des bâtis (retraits et gonflements des argiles, alternances sécheresse/inondation)
- habitat énergivore (coût, confort)
- mal-adaptation du bâti si black out électrique
- problème de salubrité des bâtiments pour concilier isolation et aération
- réduction des zones constructibles
- hausse du coût des constructions
- évolution des documents de planification

Transport et infrastructures



- hausse des coûts de maintenance et d'investissement
- fragilisation des ouvrages hydrauliques, des ponts, des ouvrages d'art, du réseau ferré (retraits et gonflements des argiles, inondations)
- référentiel batimentaire à revoir (ex. profondeur des réseaux)
- adaptation aux inondations
- impact de l'alternance sécheresses/inondations
- impact sur le numérique et les objets connectés, les nouvelles technologies
- sensibilité accrue des infrastructures aériennes
- modification des comportements (mobilité douce)

Agriculture, élevage, viticulture, sylviculture




- problème de disponibilité de la paille, du fourrage
- irrégularité des rendements, de la qualité, de la disponibilité (agriculture, viticulture, sylviculture)
- baisse de la production agricole
- optimisation (régulation) de la gestion de l'herbe
- colza amené à disparaître
- choix (transformation) de variétés de cultures adaptées
- bouleversement des pratiques agricoles
- fragilisation financière des exploitations
- agriculteurs stigmatisés
- fragilisation de la situation des exploitants, des sylviculteurs
- affaiblissement de l'approvisionnement local (circuits courts)
- impact sur la santé des animaux
- développement de nouveaux marchés
- impact sur la gestion des forêts
- impact de l'agroforesterie sur les zones de production
- choix de nouvelles essences d'arbres
- risques épizootiques accrus

Énergie



- impact sur la production hydroélectrique
- forte hausse de la climatisation, des consommations électriques notamment l'été
- impact sur la disponibilité du bois (surconsommation)
- impact sur la production d'énergie électrique
- place à faire aux nouvelles énergies (nouvelles solutions techniques)
- séchage du bois facilité
- impacts sur les barrages

3

Préparer la Nièvre « d'après-demain » en réussissant son adaptation

Sur la base du diagnostic de vulnérabilité établi pour la Nièvre et des enjeux prioritaires identifiés (eau, agriculture, biodiversité, sécurité des personnes), le Département a souhaité construire sa contribution à l'adaptation au changement climatique du territoire à travers trois ambitions, chacune matérialisée par un axe stratégique décliné en objectifs opérationnels, qui sont autant d'engagements de la collectivité à agir, mais aussi à donner à d'autres les moyens d'agir :

■ AXE STRATÉGIQUE N°1

Une action départementale au service de la résilience territoriale.

■ AXE STRATÉGIQUE N°2

Le Département, soutien et partenaire des territoires face aux changements climatiques.

■ AXE STRATÉGIQUE N°3

Une transition écologique par et pour les citoyens.



AXE STRATÉGIQUE N°1

Une action départementale au service de la résilience territoriale

Le diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique a permis d'identifier et de spatialiser les principales menaces liées au dérèglement climatique actuellement à l'œuvre, passant d'une échelle globale à une échelle locale. C'est dans ce cadre que le Département souhaite aujourd'hui exercer ses compétences en matière de solidarités humaines et territoriales, en leur attribuant une finalité commune : la construction de la résilience de notre territoire, afin de réduire l'exposition au risque et la vulnérabilité climatique des Nivernais et des Nivernaises.



CINQ OBJECTIFS SERONT POURSUIVIS À CE TITRE

- La protection des Nivernais, notamment les plus fragiles, face aux risques climatiques.
- La construction d'une gouvernance partenariale de la ressource en eau sur le territoire afin de garantir sa bonne gestion, et donc sa disponibilité.
- L'accompagnement de la mutation de notre agriculture, particulièrement vulnérable compte-tenu de la rapidité des changements à l'œuvre.
- La préservation de la biodiversité comme source de solutions face aux changements climatiques, et plus globalement aux autres risques naturels.
- La recherche de l'exemplarité climatique du Département dans l'ensemble des actions qu'il met en œuvre.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Protéger les Nivernais, en particulier les plus vulnérables, face aux risques climatiques

Les impacts du changement climatique en Nièvre, déjà perceptibles aujourd'hui, le seront encore davantage demain, avec des conséquences sur les conditions de vie de l'ensemble des Nivernais. C'est bien à leur intention que s'adresse la présente stratégie, afin de trouver les solutions d'adaptation permettant de « gérer l'inévitable » tout en garantissant un cadre de vie sécurisé et de qualité. Celle-ci apporte en outre une attention particulière aux publics d'ores et déjà en situation de précarité, potentiellement plus vulnérables à l'évolution des conditions climatiques. Le Département entend ainsi veiller à rendre cette adaptation socialement juste, afin que les efforts d'adaptation à réaliser ne pèsent pas, une nouvelle fois, sur les plus fragiles d'entre nous.



Nos premiers engagements :

- Protéger les Nivernais des risques liés aux catastrophes dépendant des conditions climatiques (incendies, risques naturels, risques sanitaires, etc.).
- Poursuivre et amplifier les efforts « pour une Nièvre en bonne santé ».
- Systématiser l'analyse des vulnérabilités climatiques dans les politiques sociales du Département, notamment dans l'accompagnement délivré.
- Traiter de la question du confort d'été dans les établissements départementaux recevant du public.
- Renforcer la mobilisation des politiques publiques départementales en faveur de l'accompagnement des Nivernais afin de contribuer à leur émancipation, leur bien-être et leur pouvoir d'achat.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Construire une gouvernance partenariale de la ressource en eau sur le territoire

La problématique de la gestion de la ressource en eau est apparue comme l'enjeu prioritaire du diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre, avec à la fois de forts enjeux de disponibilité au cours des prochaines années compte tenu des probables conflits d'usage, mais également une responsabilité de notre territoire, placé en amont des bassins versants de la Loire et de la Seine. Compte-tenu de l'importance de ces enjeux, mais également de la complexité induite par la multiplicité des parties prenantes en matière de gestion de l'eau, le Département souhaite initier une réflexion partenariale en vue d'établir une gouvernance de la ressource en eau sur le territoire.

Nos premiers engagements :

- Initier une conférence départementale annuelle sur l'eau réunissant l'ensemble des structures intéressées à la préservation de la ressource, afin de coordonner les actions mises en œuvre et suivre les progrès ainsi réalisés.
- Pérenniser l'action départementale d'assistance technique dans les domaines de l'assainissement des eaux usées, de l'alimentation en eau potable et de la connaissance des cours d'eau.
- Mettre en œuvre le schéma départemental d'alimentation en eau potable afin de sécuriser la distribution de l'eau, par l'amélioration du rendement des réseaux et éventuellement la recherche de nouveaux captages.
- Poursuivre l'accompagnement, au titre de sa politique Biodiversité, des projets de préservation des zones humides (cf. objectif n°4 « Protéger la biodiversité nivernaise et valoriser les solutions d'adaptation fondées sur la nature »).
- Initier des actions visant à améliorer le stockage de l'eau dans les sols, à la fois par une modification des pratiques agricoles (cf. objectif opérationnel n°3) et des actions contre l'artificialisation.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Réussir la mutation de notre agriculture

Les sécheresses récurrentes et les modifications actuelles et à venir du climat nivernais constituent des menaces croissantes pour l'agriculture nivernaise. Dans la droite ligne de son plan d'actions 2016-2021, le Département réaffirme son souhait d'accompagner le monde agricole et ses acteurs dans sa transition vers de nouveaux modèles, plus résilients et adaptés aux nouvelles conditions climatiques.



Nos premiers engagements :

- Initier, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et l'ensemble du monde agricole, une démarche globale d'adaptation fondée sur l'accompagnement des pratiques exemplaires et/ou innovantes ainsi que la préservation des terres agricoles.
- Poursuivre le développement de l'Agropole du Marault comme outil d'expérimentation, de référence et de valorisation des savoir-faire en matière d'adaptation de l'agriculture au changement climatique.
- Pérenniser et développer les aides départementales contribuant à l'adaptation au changement climatique des exploitations.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°4

Protéger la biodiversité nivernaise et valoriser les solutions d'adaptation fondées sur la nature

La biodiversité constitue un patrimoine qu'il convient de préserver, notamment au regard des services écosystémiques qu'elle rend à l'homme au quotidien. A ce titre, les « solutions fondées sur la nature », c'est-à-dire s'appuyant sur des écosystèmes sains, résilients et diversifiés, contribuent aujourd'hui de manière efficace à lutter contre des défis aussi divers que la gestion des risques naturels ou encore la lutte contre les changements climatiques. Pour ces raisons, le Département entend poursuivre son action en matière de préservation de la biodiversité nivernaise, notamment en accompagnant les initiatives locales.



Nos premiers engagements :

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie départementale en faveur de la biodiversité dans l'ensemble de ses composantes, en particulier : sensibilisation, constitution d'une ingénierie mutualisée, développement du réseau des espaces naturels, prise en compte dans l'aménagement du territoire.
- Intégrer la question des « solutions fondées sur la nature » dans l'ingénierie proposée aux territoires (cf. axe n°2 : « Le Département, soutien et partenaire des territoires face aux changements climatiques »).
- Mobiliser les programmes de l'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté en complément des actions d'ores et déjà mises en œuvre sur notre territoire.

Le Département souhaite fonder la crédibilité de sa stratégie d'adaptation au changement climatique en devenant lui-même exemplaire sur ces questions. Ainsi, l'institution départementale entend poursuivre ses efforts dans la prise en compte des aspects climatiques à la fois dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, dans le soutien et l'accompagnement des territoires et dans ses modes de fonctionnement interne.

**Nos premiers engagements :**

- Intégrer, pour l'ensemble des politiques publiques départementales, une analyse des risques liés au changement climatique (risques naturels, risques sociaux, risques économiques...) afin d'anticiper dès à présent des actions d'adaptation.
- Identifier les compétences nécessaires pour aborder ce nouveau contexte et l'intégrer dans une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (notamment au titre de l'ingénierie – cf. axe n°2 : « Le Département, soutien et partenaire des territoires face aux changements climatiques »).
- Confier au Conseil Départemental des Citoyens en Transition le mandat de contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie (cf. axe n°3 : « Une transition écologique par et pour les citoyens »).
- Intégrer l'objectif d'exemplarité dans l'ensemble des constructions neuves et projets de rénovation de la collectivité.
- Amplifier les efforts de la collectivité en vue d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre du Département, par une animation spécifique et des actions dédiées (sensibilisation aux écocitoyens ; travail sur les mobilités ; etc.)

AXE STRATÉGIQUE N°2

Le Département, soutien et partenaire des territoires face aux changements climatiques

La bonne gestion des enjeux climatiques nécessite de dépasser les frontières administratives d'aujourd'hui pour agir collectivement en vue de construire une Nièvre plus résiliente. Dans le respect de ses compétences, le Département entend contribuer à cet effort en tant que soutien et partenaire des territoires.



Trois objectifs seront à ce titre poursuivis :

- La recherche d'une mise en réseau des différentes structures œuvrant en faveur de l'adaptation au changement climatique dans leurs champs de compétences propres.
- Le soutien en ingénierie technique, par la constitution d'une offre de services mutualisée complémentaire à celle d'ores et déjà existante.
- L'accompagnement financier des démarches territoriales au travers des politiques sectorielles et contractuelles du Département.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Contribuer à construire et animer les réseaux départementaux autour des questions d'adaptation au changement climatique

Parce que le changement climatique touche tous les domaines et n'est de la compétence exclusive d'aucun acteur, le Département souhaite poursuivre le travail effectué lors de l'élaboration du diagnostic de vulnérabilité de la Nièvre, en proposant aux élus, techniciens et citoyens intéressés à participer à une mise en réseau autour des problématiques d'adaptation.

Nos premiers engagements :

- Accompagner les structures infra-départementales, notamment intercommunales, dans la prise en compte de la question de l'adaptation au changement climatique dans leurs stratégies territoriales et leurs documents de planification, par une présentation de leurs vulnérabilités et par l'identification de leurs besoins en ingénierie technique (cf. objectif n°2) et financière (cf. objectif n°3).
- Initier et co-construire des réflexions multi-acteurs sur les actions d'adaptation à mettre en place dans les domaines jugés prioritaires au sein de l'axe n°1 (« Une action départementale au service de la résilience territoriale ») : gestion de la ressource en eau, avenir de l'agriculture, préservation de la biodiversité nivernaise, etc.
- Participer et contribuer à l'animation de communautés métiers sur le sujet du changement climatique.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Structurer une offre d'ingénierie départementale mutualisée visant à accompagner les démarches d'adaptation au changement climatique et d'urbanisme durable

La Nièvre compte une ingénierie territoriale de qualité. Les constats d'un besoin de structuration afin de la rendre plus lisible d'une part, d'une nécessaire montée en compétences sur le volet « climat » d'autre part, plaident pour que le Département, en lien avec l'ensemble de ses partenaires, renforce cette offre d'ingénierie en mutualisant des moyens sur les questions spécifiques de l'urbanisme durable et de l'adaptation au changement climatique. Outre les services départementaux, pourraient également contribuer les services déconcentrés de l'Etat, le SIEEEN, le Parc Naturel Régional du Morvan, le CAUE de la Nièvre, Nièvre Aménagement, Nièvre Ingénierie, tout en veillant à intégrer l'ingénierie disponible au niveau régional voire national.

Nos premiers engagements :

- Intégrer à l'action n°10 du Pacte de développement territorial de la Nièvre (« Coordonner et renforcer les acteurs de l'ingénierie territoriale par la création d'une plateforme nivernaise ») la dimension de l'adaptation au changement climatique.
- Identifier au sein des services départementaux les capacités en ingénierie ainsi que leurs modalités de mobilisation.
- Co-construire avec les partenaires du Département une offre de services mutualisée d'ingénierie en matière d'urbanisme durable et d'adaptation au changement climatique à disposition des territoires, afin de permettre un accompagnement global des collectivités locales sur ces questions.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Accompagner la prise en compte des problématiques d'adaptation au changement climatique par la priorisation des financements départementaux

En parallèle d'un accompagnement technique, la prise en compte des problématiques d'adaptation au changement climatique peut nécessiter la mobilisation de moyens financiers, variables selon la nature des actions à mener. Il en est ainsi de l'adaptation d'infrastructures (routières, bâtementaires), dont la durée de vie s'envisage sur plusieurs dizaines d'années. S'agissant des cinq enjeux prioritaires identifiés à l'axe n°1 (« Une action départementale au service de la résilience territoriale »), il pourrait être envisagé de prioriser les subventions versées en fonction de la prise en compte des questions climatiques, notamment sous forme d'éco-conditionnalité.

Nos premiers engagements :

- Pérenniser le soutien aux territoires par la politique sectorielle Biodiversité afin d'accompagner financièrement les projets locaux (atlas de la biodiversité, espaces naturels sensibles locaux, zones humides, etc.).
- Faire des contrats cadres de partenariat du Département un outil financier de la stratégie départementale d'adaptation au changement climatique.



AXE STRATÉGIQUE N°3

Une transition écologique par et pour les citoyens

La réussite d'une démarche territoriale d'adaptation au changement climatique ne sera possible qu'à la condition d'impliquer durablement l'ensemble des forces vives du territoire, au premier rang desquelles la société civile et les citoyens. Le Département entend ainsi contribuer à augmenter le « pouvoir d'agir » des Nivernaises et des Nivernais en cherchant à susciter chez eux l'envie d'être acteurs de la transition écologique.



Deux objectifs seront à ce titre poursuivis :

- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la question du changement climatique auprès de différents publics.
- L'intégration de la dimension climatique au sein de la politique de dialogue citoyen mise en œuvre par le Département.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Sensibiliser les publics à la question du changement climatique

La diffusion de la connaissance sur les questions de changement climatique constitue l'une des conditions premières de réussite de toute démarche, qu'elle soit d'atténuation ou d'adaptation. Dès lors, le Département entend poursuivre ses efforts de sensibilisation tous azimut, auprès des élus du territoire, des collégiens, au titre de ses compétences, mais également du grand public.



Nos premiers engagements :

- Proposer aux nouveaux élus communaux et intercommunaux une présentation de la vulnérabilité de leur territoire au changement climatique et des leviers d'action mobilisables ; et les accompagner dans sa prise en compte (cf. Axe n°2 supra).
- Proposer au Conseil Départemental des Jeunes d'intégrer les questions liées au changement climatique dans son programme de travail.
- Réaliser une exposition « La Nièvre et le changement climatique » à destination du grand public et des collégiens ; et assurer son animation et sa diffusion.
- Saisir le Conseil Départemental des Citoyens en Transition afin qu'il propose des actions complémentaires de sensibilisation des Nivernais aux questions de changement climatique (cf. objectif n°2 infra).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Rendre les Nivernais acteurs de la résilience territoriale de la Nièvre, notamment au sein du Conseil Départemental des Citoyens en Transition

Le Département souhaite également donner aux Nivernaises et Nivernais la possibilité de s'investir pour leur territoire, notamment au travers de sa politique de dialogue citoyen.

Nos premiers engagements :

- S'appuyer sur le Conseil Départemental des Citoyens en Transition en lui confiant le mandat de formuler des propositions visant à améliorer la prise en compte des enjeux climatiques par le Département.
- Réserver, à compter de l'année 2021, une partie de l'enveloppe allouée au budget participatif nivernais sur les questions climatiques à travers l'instauration d'un « prix spécial Climat ».



4 Modalités de suivi et de mise en œuvre

La présente stratégie sera déclinée au cours de l'année 2020 par un plan départemental d'actions en faveur du climat.

Un comité de pilotage composé du Président du Département, de la vice-présidente en charge du développement durable, de l'environnement et du dialogue citoyen, des autres vice-présidents et de représentants des différentes sensibilités siégeant au sein de l'Assemblée départementale sera installé pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions. Celui-ci se réunira au moins une fois par an.

Un comité des partenaires sera également institué afin d'associer les structures publiques volontaires au suivi du plan d'actions. Celui-ci se réunira également au moins une fois par an.

Le Conseil Départemental des Citoyens en Transition sera enfin associé à sa mise en œuvre, dans le cadre de saisines émanant du Département et d'auto-saisines.



Contacts

Blandine DELAPORTE,
Vice-Présidente en charge du développement durable,
de l'environnement et du dialogue citoyen.
blandine.delaporte@nievre.fr

Geoffrey DARMENCIER,
Directeur du développement territorial.
geoffrey.darmencier@nievre.fr

NIÈVRE
le département
www.nievre.fr   



LE
DÉPARTEMENT
— AGIT POUR LE —
Climat...